



Commission Départementale des Arbitres

Procès-Verbal n°15 – Réunion Plénière

Réunion du : **Lundi 15 novembre 2021**

À : **18h30**

Présidence : **BOUREAU Cyril**

Présentiels : Michel ALEXANDRE – Nabil BENAÏSSI – Romain BOUGET – Bruno CHARRETTE – Bernard COTY – Christophe COURET – Tom DE NUNZIO – Cédric DERVEAUX – Patrick FAUTRAD (représentant des arbitres élu au CD) – Akram GHARBI TARCHOUNA – Florian GONCALVES – Gérard IVORA (représentant du CD) – Christophe JOLY – Noël LANDON – Karim MESSISHA – Michel MOMBOISSE – Jean REDAUD (secrétaire de la CDA) – Thierry WILLIG.

Visio conférence : Olivier GONCALVES –

Excusés : Jean Jacques BENHAMOU – Yann BODENES – Hakim BOUAKSA – Magali BOURQUIN – Dominique CARPENTIER – José CAUDMONT – Camille DAAS – Yves FRACHET (représentant du Département Technique) – Pierre HOLLECKER – Sébastien HOLLECKER – Raymond PERON – Georges PEZZOLI.

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités, entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



Le port du masque est obligatoire dans les locaux du district

A votre arrivée dans le hall d'entrée merci de présenter un Pass Sanitaire (attestation vaccinal ou test de – 72 heures)



CARNET ROSE :

- Le Vice-Président Délégué et les membres de la CDA adressent leurs très chaleureuses félicitations à leur Président, **Cyril BOUREAU** ainsi qu'à son épouse pour la naissance de leur petite **GIULYA**. Ils associent également à leurs félicitations les grands parents, en particulier Patrice leur ancien Président de commission et son épouse. Ils souhaitent au bébé une très longue et heureuse vie et un prompt rétablissement à la maman.
- Le Président et les membres de la CDA adressent également leurs chaleureuses félicitations à **Romy FOURNIER**, arbitre fédérale féminine rattachée à notre District, ainsi qu'à son mari, pour la naissance de leur fils **CEAN**. Ils souhaitent de même au bébé une très longue et heureuse vie et un prompt rétablissement à la maman.

NECROLOGIE :

- Le Président et les membres de la commission adressent leurs plus sincères condoléances à MM. Michel ALEXANDRE à la suite du décès de sa sœur et Bruno CHARRETTE pour la perte de son papa, tous deux membres de la commission. Ils les assurent de leur soutien moral et de leur sympathie en espérant qu'ils trouveront ici, les ressources nécessaires pour surmonter la difficile épreuve que représente la perte d'un être cher.



RAPPEL AUX CLUBS :

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ces derniers ne présentent pas une feuille de frais règlementaire.

Les désignations sont réalisées 10 jours avant la date des rencontres. Afin de faciliter la réalisation de ces désignations et ainsi optimiser le nombre de rencontres qui seront arbitrées par des arbitres officiels, merci d'adresser au plutôt vos horaires au secrétariat.

CORRESPONDANCES :

Arbitres :

- Toutes les correspondances ont été traitées en amont de la réunion et une réponse a été apportée aux intéressés.

Clubs :

- Les correspondances des clubs ont été prises en compte et transmises aux personnes concernées.

DECISIONS :

Sanction :

- Après avoir pris acte de la régularisation de la situation d'un arbitre au regard de l'article 39 du règlement intérieur de la CDA, la commission décide de rétablir celui-ci dans ses droits à désignations à compter de ce jour.

INFORMATIONS :

Formation :

Voir dans l'ordre du jour.

Formation Initiale d'Arbitre Futsal :

Voir dans l'ordre du jour.



CONTACTS CDA :

La CDA rappelle qu'à partir du **vendredi 17h00**, le seul numéro à contacter en cas de problème lié aux désignations est le 06.07.16.54.54.

Pour tous les problèmes d'ordre administrative, le seul numéro pour joindre le secrétaire de la Commission en dehors des heures d'ouverture du District est le 06.89.73.17.80.

ORDRE DU JOUR :

1. Section Désignations :

- Point sur les désignations :
- Football Libre :

Les actions : Passage de 1 à 3 arbitres en D3

Passage de 1 à 3 arbitres en Jeunes D1.

Problématique : Changement de programmation et Indisponibilités parfois très tardives.

- Futsal :

Les actions : Lancement des désignations en U18 Ligue

Lancement des désignations en U18 District

Lancement des désignations en U15 District Problématique : Nombre d'arbitres

- Football loisir :

En l'absence du responsable des désignations loisir, le bilan sera effectué ultérieurement.

- Synthèse des désignations :

Bilan Période Septembre – Octobre :

Les indisponibilités lors des 9 Weekends de la période :

Travail 283 journées

Convenance personnelle 310 journées

Médicales 78 journées

Sanctions administratives 30 journées

Total : 701 journées d'indisponibilité soit 31,00 %

Nombre de Désignations : 1 766

Nombre de kilomètres parcourus : 48 122 km

Moyenne : 13 matches / arbitres à 54 km



Point sur les observations / accompagnements :

 Les Observations :

Nombre de mission réalisées : 15

Montant dépensé : 735,99 €

Moyenne : 49,05 € / mission

 Les Accompagnements :

Nombre de mission réalisées : 25

Montant dépensé : 1 077,07 €

Moyenne : 43,08 € / mission

 2. Section Administrative et Disciplinaire :

- Bilan des renouvellements :

239 arbitres répertoriés.

229 licences enregistrées.

219 licences validées et actives.

131 seniors confirmés et désignables.

228 Dossiers médicaux reçus dont 7 en attente de validation par la Commission Médicale du District (incomplets).

1 dossier médical rejeté par la CM pour inaptitude définitive.

11 arbitres n'ont pas adressé le dossier médical règlementaire au District et 10 arbitres n'ont pas renouvelé également leur licence auprès du club de rattachement.

- Bilan des dossiers disciplinaires :

1 réunion en présentiel : 2 affaires traitées - 1 arbitre absent excusé

Bilan des sanctions :

84 demandes d'explications ont été adressées à des arbitres susceptibles d'être sanctionnés dont 10 en attente de réponse.

1 pts : 1 arbitre (Indispo. Tardives)

2 pts : 5 arbitres (Absences AG, Indispo. Tardives, ...)

3 pts : 1 arbitre (Indispo. Tardives)

5 pts : 1 arbitre (Non-Présentation de « Pass Sanitaire »)



- Bilan des frais de dossiers :

16 arbitres ne se sont toujours pas conformés à l'obligation de règlement des frais de dossiers.

3. Section Suivi et Préparation Physique :

- Préparation du rattrapage des tests physiques :

Rattrapage des Tests Physiques Football Libre :

Ils se dérouleront le Samedi 28 Novembre 2021 de 08h00 à 10h00 Stade Maxime POGNANT à GAREOULT - 45 arbitres convoqués - 2 séries

- Préparation des tests physiques FUTSAL :

Tests Physiques Futsal : A programmer

 4. Section Lois du jeu et Formation :

- Bilan du stage « jeunes arbitres » :

- 15 participants au CREPS de BOULOURIS

- Encadrements : K. MESSISHA / C. DERVEAUX / O. GONCALVES

- Interventions : M. APRUZZESE (CTRA) / C. DAAS (AAFE)

La commission remercie ces encadrants pour leur implication bénévole.

- Bilan de la FIA à SIX FOURS :

12 candidats très studieux et intéressés et 12 réussites à l'examen écrit.

Remerciements au F.C. SIX FOURS LE BRUSC et à la mairie pour la mise à disposition des installations et la qualité de l'accueil.

- Lancement des cours dans les secteurs :

Secteur Puget Sur Argens devient Secteur Fréjus.

Cours les mardis de 18h00 à 20h00 à partir du mardi 7 décembre à la Maison des Associations - 642 Rue des Batteries (Base Nature) – FREJUS.

Bilan du lancement des cours : Secteur TOULON, 2 séances de cours ont déjà été organisées.

- Lancement des cours de préparation Ligue :

RAPPEL : L'examen de ligue jeunes, seniors et futsal se déroulera au siège de la Ligue de Méditerranée le 5 février 2022.



- Préparation de la FIA Futsal :

La formation est en cours actuellement au District du Var. Elle se déroule en trois samedis de formation et le samedi 20/11/2021 sera consacré à l'examen théorique.

9 candidats présents et intéressés par cette formation.

6. U.N.A.F. :

Soirée dégustation Beaujolais nouveau programmée pour le vendredi 19/11/2021.

7. Questions Diverses :

RESERVES D'APRES MATCH : la commission met à l'étude un dossier de réserves d'après match transmis à la CDA par la Commission des Statuts et Règlements.

Réserves déposées par le SP C PLANTOURIAN lors de la rencontre Seniors D3 du 07/11/2021 – SP C PLANTOURIAN / FC PUGETOIS et relatives à la durée du match et du temps additionnel octroyé par l'arbitre central.

Sont convoqués devant la Commission de District de l'Arbitrage **le Lundi 22 Novembre 2021 à 18h45 :**

Pour le SP C PLANTOURIAN : Monsieur le Président **et le** Dirigeant.

Pour le FC PUGETOIS : Monsieur le Président – **et le** Dirigeant.

Les arbitres.

A 21h35, l'ordre du jour de la réunion plénière étant épuisé, le Président lève la séance.

Prochaine réunion restreinte le lundi 22 novembre 2021 à 18h30

Le Président : Cyril BOUREAU

Le Secrétaire : Jean REDAUD